



# FONDS DE COTISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET DE CANADA ÉQUESTRE

## Aide aux organisateur(-trice)s et aux officiel(le)s

---

### Objectif du programme :

Aider les organisatrices et organisateurs de concours à couvrir les frais associés aux déplacements de leurs officielles et officiels. Ce programme vise à réduire la charge financière qui pèse sur les organisatrices et organisateurs, en garantissant l'accès à des officielles et officiels qualifiés et en contribuant à maintenir la qualité, la sécurité et l'intégrité des compétitions dans tout le pays.

### Critères d'admissibilité :

- L'organisatrice ou l'organisateur doit tenir un concours complet sanctionné de CE durant la saison de compétition 2026.
  - Une demande peut être déposée pour tous les officiels et officielles certifiées.
- 

### Détails du financement :

- L'argent peut être utilisé pour couvrir les frais d'avion et les autres dépenses liées au déplacement.
  - Nous offrons 3 subventions d'une valeur de 500 \$ et 2 subventions d'une valeur de 300 \$ pour la saison 2026.
- 

### Procédure de demande :

- Les organisatrices et organisateurs doivent déposer le formulaire de demande prévu à cet effet auprès de leur Association de compétitions de concours complet (ACCC), avant la date d'échéance. Les formulaires se trouvent sur le site Web de Canada Équestre.
- 

#### **Date limite pour déposer une demande :**

31 décembre 2025 à son ACCC. Les ACCC ont jusqu'au 31 janvier 2026 pour soumettre les demandes au comité de concours complet de Canada Équestre.

---

#### **Rapports :**

Les récipiendaires ont jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre pour fournir toute l'information liée aux dépenses pour les déplacements, comme des reçus détaillés, des ententes de location et des détails sur les trajets, afin de recevoir les fonds.

#### **Contact :**

Ashley Baker

Coordonnatrice de programme, concours complet et analyse de données

[abaker@equestrian.ca](mailto:abaker@equestrian.ca)